

TARIFS GENERAUX 2026/2027

1. Droits de Première Inscription (DPI) :

Pas de droit de première inscription à régler pour toute inscription en maternelle

Droit de 1ere inscription (tarif général) : 2 000 € (deux mille euros)

Versement unique, non remboursable, mentionnant le nom et prénom du nouvel inscrit

2. Droits d'inscription par enfant :

Une réduction de 10% sera appliquée pour tout paiement annuel effectué au plus tard le 30 septembre 2026.

Frais scolaires annuels	€
Maternelle	6 020 €
Elémentaire	7 525 €
Collège	9 031 €
Lycée	10 811 €

Réduction pour les fratries	
2e enfant	20 %
3e enfant	25 %
4e enfant et +	30 %

3. Modalités de paiement :

Une avance de 500 € par élève est exigée au moment de l'inscription ou de la réinscription et au plus tard le 31/05/2026.

Le paiement des frais de scolarité est dû à réception de la facture.

Les paiements doivent être effectués obligatoirement par virement bancaire sur ce compte :

Compte : Association Française de Nigéria

Domiciliation : Banque Transatlantique

Code Banque : 30568

Guichet : 19926

Numéro de compte : 00034750601

Clé : 85

Devise : EUR

IBAN : FR76 3056 8199 2600 0347 5060 185

BIC SWIFT : CMCIFRPP

**MERCI D'INDIQUER LE NOM ET PRENOM DE VOTRE ENFANT DANS L'OBJET DU VIREMENT
 MERCI DE SE REFERER AU REGLEMENT FINANCIER POUR LES CONDITIONS EN VIGUEUR**